



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de **SOLLIES PONT**

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 25 février 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
16 février 2010

Date d'affichage
16 février 2010

Objet de la délibération
*Direction des finances – Service
financier – Vote du budget
primitif 2010 communal.*

Vote pour à la majorité des voix
exprimées

L'an deux mille dix, le vingt-cinq février deux mille dix, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth.

Procurations :

BOUTIER Jean-Paul donne procuration à **LUQUAND Jean-Pierre**,
FOREST Marie-Paule donne procuration à **RIMBAUD Georges**

Absents :
aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet du budget primitif pour l'année 2010, accompagné de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Après avoir pris connaissance, chapitre par chapitre,

Le conseil municipal passe au vote qui donne les résultats suivants :

1) Pour la section d'investissement :

Dépenses :

	Pour	Contre	Abstentions
Chapitre 20 → Immobilisations incorporelles	24	0	9
Chapitre 204 → Subventions d'équipement versées	24	0	9
Chapitre 21 → Immobilisations corporelles	24	0	9
Chapitre 23 → Immobilisations en cours	24	0	9
Opérations d'équipement n°900 : Extension complexe sportif J Murat	24	0	9
Opérations d'équipement n°903 : Cuisine centrale	24	0	9
Opérations d'équipement n°904 : Maison citoyenne	24	0	9
Opérations d'équipement n°919 : Aménagement Château	24	0	9
Chapitre 16 → Emprunts et dettes assimilées	24	0	9
Chapitre 040 → Opérations d'ordre de transferts entre sections	24	0	9
Chapitre 041 → Opérations patrimoniales	24	0	9

Recettes :

		Pour	Contre	Abstentions
Chapitre 13	→ Subvention d'investissement	24	0	9
Chapitre 16	→ Emprunts et dettes assimilées	24	0	9
Chapitre 10	→ Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24	0	9
Chapitre 1068	→ Excédents de fonctionnement capitalisés	24	0	9
Chapitre 024	→ Produits de cessions d'immobilisations	24	0	9
Chapitre 021	→ Virement de la section de fonctionnement	24	0	9
Chapitre 040	→ Opérations d'ordre de transferts entre sections	24	0	9
Chapitre 041	→ Opérations patrimoniales	24	0	9

2) Pour la section de fonctionnement :**Dépenses :**

		Pour	Contre	Abstentions
Chapitre 011	→ Charges à caractère général	30	0	3
Chapitre 012	→ Charges de personnel et frais assimilés	30	0	3
Chapitre 014	→ Atténuation de produits	30	0	3
Chapitre 65	→ Autres charges de gestion courante	30	0	3
Chapitre 66	→ Charges financières	30	0	3
Chapitre 67	→ Charges exceptionnelles	30	0	3
Chapitre 023	→ Virement à la section d'investissement	30	0	3
Chapitre 042	→ Opérations d'ordre de transferts entre sections	30	0	3
Chapitre 043	→ Opérations d'ordre à l'intérieur de la section Fonctionnement	30	0	3

Recettes :

Chapitre 70	→ Produits des services, du domaine et ventes	30	0	3
Chapitre 73	→ Impôts et taxes	30	0	3
Chapitre 74	→ Dotations et participations	30	0	3
Chapitre 75	→ Autres produits de gestion courante	30	0	3
Chapitre 013	→ Atténuation de charges	30	0	3
Chapitre 042	→ Opérations d'ordre de transferts entre sections	30	0	3

Le budget primitif 2010 est arrêté :

3) Pour la section d'investissement :

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses	3 907 256,11 €	754 065,00 €	917 757,89 €	5 579 079,00 €
Recettes	3 907 256,11 €	996 615,00 €	-	5 579 079,00 €
Affectation	675 207,89 €	-	-	-

2) Pour la section de fonctionnement :

	Op. de l'exercice (Col.1)	Restes à réaliser (Col.2)	Résultat reporté (Col.3)	Cumul section (=Col.1+2+3)
Dépenses (ou déficit)	13 755 591,00 €	-	-	13 755 591,00 €
Recettes (ou excédent)	12 661 263,26 €	-	1 094 327,74 €	13 755 591,00 €

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Docteur André GARRON.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

5 MAR. 2010

10 MAR. 2010

